

Nous sommes en train de vivre une mobilisation sans précédent.

La loi sur la réforme des retraites a été votée à l'issue d'un débat qui est un modèle de déni de la démocratie. 329 députés viennent de voter une loi qui constitue un recul de civilisation : pour la première fois depuis plus d'un siècle, l'âge de cessation du travail est repoussé, quasiment jusqu'à la limite d'espérance de vie en bonne santé : 63 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. La régression démocratique se marie à la régression sociale. Elle est un aveu de faiblesse de ce gouvernement.

La loi votée, le match n'est pas pour autant terminé ; le débat doit se poursuivre au Sénat et la détermination des salariés et des citoyens n'est en rien désamorcée, bien au contraire.

D'autres épisodes politiques récents témoignent qu'il ne suffit pas de voter une loi pour y soumettre le peuple.

Plus les jours avancent, et plus le rejet de cette réforme des retraites est puissant.

A la lecture des sondages, même si nous ne bâtissons pas notre stratégie à partir des sondages, force est de constater que 57 % des français pensent que le gouvernement doit céder sur sa décision de repousser l'âge légal de départ de 60 ans à 62 ans, et une majorité plus large 65 % lui demande de reculer sur le relèvement de 65 à 67 ans l'âge permettant d'obtenir une retraite à taux plein.

70 % de la population est favorable à la poursuite de l'action et 71 % rejettent la politique économique de ce gouvernement, et souhaitent d'autres solutions.

Le mouvement social s'ancre de plus en plus dans les entreprises sur ces exigences avec au cœur la réforme des retraites, les revendications à satisfaire sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail.

Nous allons vers des tensions de plus en plus importantes si le gouvernement reste inflexible sur la réforme.

L'intersyndicale qui se réunit demain prendra d'autres initiatives. Nous ne sommes pas du tout au bout du processus de mobilisation. Un mouvement est efficace quand les salariés y participent selon les modalités qu'ils définissent ensemble. C'est cela que nous travaillons et que nous devons continuer de construire avec eux.

.Le mouvement social peut et doit franchir une nouvelle étape. La détermination des organisations syndicales, des salariés et des populations est un élément de confiance et d'espérance.

La seule procédure d'urgence qui vaille aujourd'hui est la remise en cause de cette loi scélérate. La seule urgence de la réforme est qu'elle donne à notre système de retraite, les moyens de répondre enfin à toutes les urgences sociales qui s'expriment partout.

Alors, continuons de développer notre patient travail de militant, pour gagner l'engagement d'encore plus de salariés, de retraités, de privés d'emploi, pour élargir et conforter durablement la mobilisation, afin de redonner les couleurs de la liberté, de la solidarité à cette France que l'on aime, celle des Lumières, de la justice, de la fraternité et du progrès social.